

Renforcement de la protection de l'environnement dans la zone de Deng Deng traversée par le Pipeline Tchad/Cameroun

COTCO remet des équipements au Ministère de la Forêt et de la Faune

La cérémonie de remise a eu lieu en présence du CPSP le 12 août dernier à Deng Deng, département du Lom et Djerem.

Le lot du matériel remis au Conservateur du Parc National de Deng Deng par la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO) était constitué d'un véhicule 4 x 4 double cabine, de quatre motos, de sacs de couchage et de boussoles.

Deux postes de garde-chasse construits par COTCO ont également été inaugurés à Mbitel Nord et Mbitel Sud, dans la zone du projet du barrage de Lom Pangar, située sur le site du Barrage de Lom Pangar.

Ces opérations se sont déroulées dans le cadre de l'application du Mémoire d'entente signé le 17 février 2012 entre la Partie camerounaise et COTCO, relatif à l'exploitation et l'entretien du Pipeline Tchad/Cameroun tout en préservant la biodiversité du Parc National de Deng Deng.

Vue d'un poste de garde-chasse le jour de l'inauguration à Mbitel Nord



Une partie du matériel remis au Conservateur du Parc National de Deng Deng

Achèvement de l'opération de remise par le CPSP de dons de fournitures scolaires aux écoles publiques situées sur le tracé du Pipeline Tchad/Cameroun

La remise des dons dans les écoles publiques de Lokoti (Arrondissement de Meiganga), Seka (Arrondissement de Belel) et Selal Mboushiri (Arrondissement de Touboro) a eu lieu en septembre dernier.



Le matériel didactique destiné aux enseignants était constitué des registres de 600 pages, des rames de papier, des stylos, des règles pour tableaux, des boîtes de craie blanche et multicolore, ainsi que des brosses à tableau (effaçoirs).

Les directeurs des trois écoles concernées ont remercié le CPSP pour ces dons, en l'exhortant à continuer de mener des actions sociales en faveur des localités situées le long du tracé du Pipeline Tchad/Cameroun.

Cette action qui a une visée promotion-

nelle du CPSP, a permis aux responsables, enseignants, parents d'élèves de ces établissements scolaires, d'avoir une meilleure connaissance des activités du CPSP, à travers le dépliant qui leur a été distribué.

Il convient de rappeler que cette opération qui portait sur douze écoles publiques situées le long du tracé du Pipeline Tchad/Cameroun, a démarré au mois de juin 2014, avec la remise de dons aux neuf écoles publiques ci-après :

Groupe II Betare-Oya (Arrondissement de Betare-Oya), Obokoe (Arrondissement de Ngoumou), école Bilingue de Nanga-Eboko (Arrondissement de Nanga-Eboko), Nkometou 1 (Arrondissement de Soa), Mvomdomba (Arrondissement d'Edzoudouan), Bwambe (Arrondissement de Kribi I), Mbambo (Arrondissement de Bélabo), Binguela (Arrondissement de Mbankomo), Londji (Arrondissement de Kribi II).



Le mot du Président Lutte contre la pollution due aux hydrocarbures : la vision à long terme du CPSP

Au Cameroun, le Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP) est l'organe de coordination de l'exécution du Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures (PNLDAH).

A ce titre, ce Comité a mené plusieurs actions dans le cadre de l'opérationnalisation du PNLDAH. Au cours du troisième trimestre de cette année, des avancées significatives ont été enregistrées, avec notamment la mise en place en juillet, d'un Fonds d'Intervention d'Urgence en cas de Déversements Accidentels des Hydrocarbures.

Ce Fonds a pour objet, le préfinancement des opérations relatives à la gestion des déversements accidentels d'hydrocarbures de niveau 3, ainsi que ceux de niveaux 1 et 2 dont les auteurs ne sont pas identifiés.

Sur un autre plan, le CPSP a acquis et acheminé des équipements de lutte contre la pollution due aux hydrocarbures, dans les centres de lutte anti-pollution de Kribi, Douala et Limbé, situés au sein des Bases Navales de ces localités. Le personnel de ces Bases Navales, futur utilisateur de ces équipements, a été initié à leur mode d'emploi.

La prochaine action dans ce domaine est l'organisation de formations pratiques à Kribi, Douala et Limbé au cours du premier trimestre de l'exercice 2015, à l'intention du personnel de ces trois Bases Navales.

Ces formations seront réalisées avec l'appui technique du Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les Pollutions Accidentelles des Eaux (CEDRE), contracté à cet effet par le CPSP.

Merci à tous les lecteurs pour leur appréciation et les mots d'encouragement adressés au CPSP et bonne lecture.

Adolphe Moudiki
Administrateur-Directeur Général de la SNH
Président du CPSP

Le Président de la République signe deux textes relatifs au Pipeline Tchad/Cameroun



Cérémonie de signature de l'Accord Bilatéral entre le Cameroun et le Niger, le 30 octobre 2013

Il s'agit de la promulgation, le 18 juillet, de la loi n° 2014/012 autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord Bilatéral relatif au transit du Brut nigérien en territoire camerounais à travers le Pipeline Tchad/Cameroun.

Cet Accord Bilatéral a ensuite été

ratifié par le décret présidentiel n° 2014/265 du 22 juillet.

Il convient de rappeler que cet Accord, qui avait été signé le 30 octobre 2013 à Yaoundé, fixe les conditions pour le transit, à travers le territoire camerounais par le Pipeline Tchad/Cameroun des hydrocarbures produits au Niger.

Création d'un Fonds d'Intervention d'Urgence en cas de Déversements Accidentels des Hydrocarbures au CPSP

L'Administrateur Directeur Général, Président du CPSP, a signé le 8 juillet dernier, une note de service portant création et fonctionnement du Fonds d'Intervention d'Urgence en cas de Déversements Accidentels des Hydrocarbures, dénommé « Fonds d'Urgence ».

Ce fonds, a pour objet le préfinancement des opérations relatives à la gestion des déversements accidentels d'hydrocarbures de niveau 3, ainsi que ceux de niveaux 1 et 2 dont les auteurs ne sont pas identifiés au moment où le déversement est signalé au CPSP.

Selon le texte, le Fonds d'Urgence permettra de mobiliser les équipes de coordination et d'intervention, de nettoyer les sites pollués, de traiter

les déchets résultant des déversements d'hydrocarbures et d'indemniser les populations impactées. Cette action des pouvoirs publics s'effectue concomitamment aux enquêtes pour l'identification des auteurs du déversement en cause, qui rembourseront les frais engagés conformément au principe du « pollueur-payeur » prévu dans la législation environnementale en vigueur.

Le Fonds d'Urgence est alimenté par des dotations inscrites au budget du CPSP.

Le CPSP achemine les équipements de lutte contre la pollution par les hydrocarbures dans les Bases Navales de Douala, Kribi et Limbé

L'opération s'est déroulée du 3 au 10 juillet dernier à Douala, Kribi et Limbé (Ecole de plongée d'Isongo). Toutes ces trois structures de la Marine Nationale ont reçu les équipements ci-après : barrages de confinement et accessoires d'ancrage, récupérateurs d'hydrocarbures et moyens de pompage associés, équipements de nettoyage et produits de lavage, absorbants d'hydrocarbures et bacs de stockage pour eaux polluées et déchets d'hydrocarbures.



Initiation des utilisateurs au mode d'emploi des équipements de lutte contre les pollutions dues aux hydrocarbures à la Base Navale de Douala

Il convient de relever que la société LE FLOCH DEPOLLUTION, fournisseur de ces équipements, à l'issue d'un Appel d'offre international, a également procédé à l'initiation du personnel de ces Bases Navales, futurs utilisateurs, au mode d'emploi de ces équipements.

chines d'une part, et le montage/démontage/déploiement des différents matériels d'autre part.

Cette initiation a essentiellement consisté à expliquer aux participants les opé-

Par ailleurs, le CPSP organisera, au cours du premier trimestre de l'exercice

2015, en relation avec le Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les Pollutions Accidentelles des Eaux (CEDRE), des formations pratiques du personnel des Bases Navales de Kribi, Douala et Limbé, sur la gestion des pollutions dues aux hydrocarbures.

FIPOL : des lauriers pour le Cameroun

Notre pays a été élu membre du Comité Exécutif du Fonds de 1992 au cours des réunions statutaires tenues à Londres en octobre dernier. Le CPSP a participé à ces assises au sein d'une délégation du Cameroun conduite par le Haut-Commissaire du Cameroun à Londres.



Une vue de la salle pendant les dernières réunions des FIPOL en octobre 2014 à Londres

La République du Cameroun a été élue comme membre du Comité Exécutif du Fonds de 1992 et deux cadres de la SNH ont été promus à des postes de responsabilité au sein des Fonds Internationaux d'Indemnisation des Dommages dus à la Pollution par les Hydrocarbures (FIPOL) : Deuxième vice-président de l'Assemblée du Fonds de 1992 pour l'année 2015, Samuel Roger Minkeng, Secrétaire Permanent du CPSP ; Membre de l'Organe de contrôle de gestion des FIPOL pour

trois ans : Eugène Ngango Ebandjo, Directeur Financier Adjoint à la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH).

A l'issue des travaux, deux nouveaux sinistres ont été portés à l'attention des FIPOL, à savoir : MT PAVIT, survenu en juillet 2011 au large de la plage de Juhu en Inde, et Shoko Maru, survenu le 29 mai 2014 au large du Port de Himelji au Japon. L'analyse des circonstances et des conséquences de ces sinistres se poursuit.

Les FIPOL en bref

Les FIPOL regroupent la grande majorité des Etats maritimes. Ils sont constitués par trois organisations intergouvernementales mises en place sous les auspices de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), pour indemniser les victimes des dommages dus à la pollution résultant de déversements d'hydrocarbures persistants provenant de navires-citernes.



Samuel Roger Minkeng, Secrétaire Permanent du CPSP



Eugène Ngango Ebandjo, Directeur Financier Adjoint à la SNH

Les travaux de réfection des bâtiments de la Brigade de Gendarmerie de Dompla, réceptionnés

Les travaux de réhabilitation de ces locaux, réceptionnés en juillet dernier, ont été réalisés avec l'appui financier du CPSP, dans le cadre des actions liées à la sécurité du Pipeline Tchad-Cameroun.

Il s'agit de 15 bâtiments à usage de bureaux et de casernes au profit de la Brigade de Gendarmerie de Dompla, située dans la Région du Nord, sur le tracé du Pipeline Tchad/Cameroun.

Toujours dans le domaine de la sécurité du Pipeline Tchad/Cameroun, le CPSP a participé en juillet, à l'inspection du système de télécommunications installé dans les unités de Gendarmerie situées le long de cet ouvrage.



Une vue de certains bâtiments réhabilités à la Brigade de Gendarmerie de Dompla

Adaptation du Pipeline Tchad/Cameroun au projet d'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar



Les travaux d'adaptation du Pipeline Tchad/Cameroun au projet d'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar sont achevés, ainsi que la remise en état des sites qui ont abrité ces travaux.

Le but des travaux qui consistaient en la modification de 26,6

kilomètres de cet ouvrage dans la zone de son ennoisement sous les eaux du futur barrage de Lom Pangar, était de lui permettre de supporter ces nouvelles conditions environnementales.

Les chiffres du Pipeline Tchad/Cameroun

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2014

Nombre d'enlèvements : 29

Volume net enlevé : 27,56 millions de barils

Droit de transit généré : 17,53 milliards de FCFA, contre 5,84 milliards de FCFA pour la même période de l'année dernière.

Cette hausse est due au relèvement du taux du droit de transit, qui est passé de 0,41 dollar US/baril à 1,30 dollar US/baril, le 1^{er} octobre 2013 et à l'augmentation du volume de brut enlevé à la suite du démarrage en mars du transport du brut du nouvel expéditeur Petro Chad Mangara.

Depuis le début de l'exploitation du Pipeline le 3 octobre 2003, la quantité cumulée de brut déjà exportée s'élève à 511,84 millions de barils. Le droit de transit correspondant est de 241,13 millions de dollars US, soit environ 120,32 milliards de FCFA.